

Lac Patrick

Bulletin de liaison

Site web: apelp.ca

Volume 20 no. 2 - mai 2013

Ensemencement 2013*Des centaines de truites mises à l'eau*

Page 1

Bulletin de liaison : distribution électronique

Page 1

La moule zébrée*Prenez cela au sérieux.*

Page 1

Les Boucles d'EntrelacsComité sur les sentiers
Page 2**Le monarque***Le reconnaissez-vous?*

Page 2

Revégétalisation des rives**Les fosses septiques****En vrac**

Page 2

BULLETIN ÉLECTRONIQUE

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013**le 3 août 2013 à 9h00**au restaurant La Maison Bleue
café et brioches seront servies.Le procès-verbal de l'assemblée 2012
est disponible sur notre site web**ANALYSE DE L'EAU DU ROBINET****le 4 août 2013**

(Bouteilles disponibles à l'assemblée générale)

NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE JEAN-VENNE**samedi le 29 juin 2013**Rendez-vous à 9h. au bout du chemin Meunier.
L'expérience de l'an dernier nous révèle que l'outil idéal pour réussir cette opération est le canot.
Apportez vos gants, votre chapeau ou casquette et votre bouteille d'eau.**ENSEMENCEMENT****le 18 mai 2013**

Nous mettrons à l'eau 680 truites de 9 à 12 pouces (23 à 30 cm) et 60 livres de grosses truites ayant plus de 12 pouces (30 cm).

Tel que mentionné dans notre dernier bulletin, vous recevez maintenant le bulletin de l'APELP par courriel en format pdf. Vous pouvez donc le consulter sur notre site web, sur votre ordinateur ou tablette de lecture.

Certains articles du présent bulletin sont des résumés de textes que vous pouvez consulter dans leur intégralité sur notre site web. Une référence à ce sujet y fera mention.

Il est donc important que vous nous fassiez part de votre adresse courriel ou que vous nous informiez de tout changement.

Nous avons actuellement 60 adresses de courriel dans notre fichier sur un total de 140 propriétaires autour du lac.

Les avantages d'utiliser internet sont:

- on utilise moins de papier;
- réduction des coûts d'impression et frais d'envoi par la poste.

Si vous n'avez pas accès internet, svp, contactez-nous et nous trouverons une façon de vous faire parvenir ce bulletin.

Transmettre votre adresse courriel à Michel Lamarre à lamarre.michel@sympatico.ca ou par téléphone au 514-279-5626, 450-228-2916.

Merci de votre collaboration et bonne lecture.

LA MOULE ZÉBRÉE et LE LAVAGE DES BATEAUX

Vous aimez votre lac. Vous êtes inquiets des catastrophes causées par les algues bleues? L'êtes-vous concernant la moule zébrée?

Nous vous rappelons encore cette année du danger qui nous guette.

N'attendez pas la catastrophe Si vous mettez un bateau ou une embarcation à l'eau qui vient d'un autre plan d'eau et qui a séjourné hors de l'eau moins de 14 jours, il est PRIMORDIAL de faire laver l'embarcation avant sa mise à l'eau sur notre lac. Ce service est offert gratuitement pour les résidents d'Entrelacs. Des frais s'appliqueront pour les non résidents. Le lieu et les modalités seront communiqués plus tard par les autorités de la municipalité.

De grâce, avisez vos visiteurs et vos locataires. **PROTÉGEZ VOTRE INVESTISSEMENT.**

Vous pouvez lire un article exhaustif sur ce sujet dans notre bulletin de juillet 2010 sur notre site web.



LES BOUCLES D'ENTRELACS

par Michel Béland

Le 23 mars 2013 eût lieu une première rencontre du comité nouvellement formé par Entrelacs, soit le **Comité Sentiers Les Boucles d'Entrelacs**. Y participaient le maire Sylvain Breton, ainsi que le conseiller municipal Gilles Delamirande, Rick Garland de la Wexford Foundation, Claire Tétreault du comité de revitalisation du cœur du village, Claude Patenaude, bénévole pour les sentiers d'Entrelacs, et Michel Béland, pour l'APELP. L'objectif de la réunion était, d'une part, de faire le point sur l'état actuel des Boucles d'Entrelacs, et d'autre part, de discuter de l'opportunité d'établir une stratégie à plus long terme. Un des avantages de cette planification à long terme est de faciliter l'obtention des droits de passage, toujours plus difficiles à négocier après les ventes de terrain. La discussion fut très intéressante et productive.



Une idée soumise par le maire est d'étendre le réseau actuel des Boucles au Lac Patrick et au Lac des Îles pour éventuellement ceinturer les lacs, et les relier au départ actuel du sentier les Boucles près de l'Hôtel de ville. Pour le lac Patrick, le départ se ferait à partir du Chemin Lafontaine, en longeant la partie nord du Nordet vers les terres du gouvernement. La décision fut finalement prise de formaliser l'existence de ce comité, sous la responsabilité du conseiller Gilles Delamirande, afin d'établir un lien avec le conseil municipal

d'Entrelacs. L'APELP est invité à nommer deux membres sur ce comité. Les autres organisations seront également invitées à y participer. Les notes prises par le représentant de l'APELP à cette première réunion sont disponibles sur notre site WEB.

EN VRAC

Le membership

C'est le moment de payer votre cotisation de membre de l'APELP pour 2013. Veuillez utiliser le formulaire de cotisation disponible sur notre site web. En même temps, si vous le souhaitez vous pouvez faire une contribution volontaire pour l'ensemencement.

Site web

Voici quelques statistiques sur la fréquentation de notre site web. Pour la période du 1er janvier au 30 avril 2013 nous avons eu la fréquentation suivante:

- visites: 124
- visiteurs uniques: 67
- nombre de pages vues: 955
- pages vues par visite: 7,70
- durée moyenne d'une visite: 8' 27"

Translation

If you can help to produce an English version of this newsletter, please let us know by dropping a mail at: lamarre.michel@sympatico.ca

LE PAPILLON MONARQUE

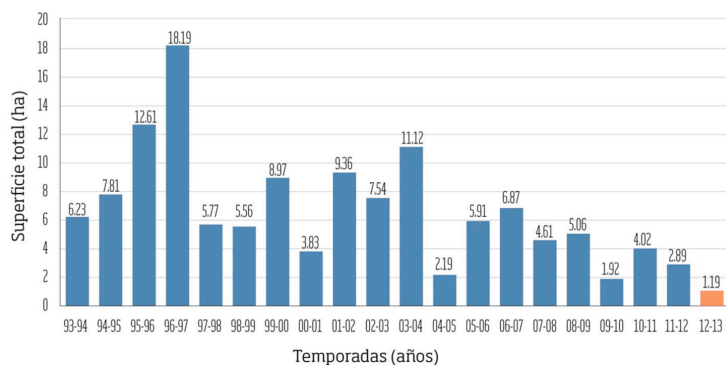
par Michel Béland

Nous connaissons tous le papillon monarque qui revient régulièrement au printemps voler autour de certaines de nos fleurs et arbustes. Vous saviez peut-être aussi qu'il parcourt un voyage de 4,000 km pour revenir au Québec et au lac Patrick depuis la forêt du Michoacan au Mexique, où il passe l'hiver et se reproduit. Ce que vous ignoriez peut-être, c'est qu'on observe depuis vingt ans une



diminution très importante de la population des monarques (voir graphique plus bas): cette année, ils sont presque 60% moins nombreux que l'année dernière d'après certaines observations. Il y aurait plusieurs causes possibles: 1) la réduction dans le passé de l'espace forestier où ils passent l'hiver (maintenant protégé), 2) l'utilisation

d'engrais chimiques qui empoisonnent leur nourriture, et les rendent malades, 3) les changements climatiques, etc...Quoi qu'il en soit, si vous les observez près de chez vous cette année, vous pouvez faire œuvre utile en avisant l'Insectarium: vous trouverez une adresse sous peu sur notre site WEB.



REVÉGÉTALISATION DES RIVES

par Pierre Lacombe

Nous vous rappelons que le programme de revégétalisation des rives des lacs se termine le 31 mai prochain.

Que fera la municipalité? Est-ce qu'elle reconduira les mesures incitatives d'accompagnement des riverains? Ou prendra-t-elle des mesures coercitives à l'encontre des récalcitrants? Dès que nous le saurons, nous vous aviserons.

D'ici là, si vous croyez être de ceux qui doivent revégétaliser leur rivage, voici ce que vous pouvez faire. Trois options sont possibles:

1. Cesser de tondre le gazon et laissez la nature suivre son cours. Le riverain a toujours la possibilité de maintenir une "fenêtre" sur le plan d'eau.
2. Compléter la régénération naturelle existante en faisant certaines plantations et en reproduisant les assemblages de végétaux indigènes présents sur le pourtour du plan d'eau.
3. Créer un aménagement composé prioritairement d'espèces indigènes, variées et adaptées aux rives.

Ce sont des gestes simples qui permettront de prévenir l'apparition d'algues bleu-vert. Pensez-y maintenant.

LES FOSSES SEPTIQUES

La municipalité procède à l'inspection des propriétés qui ont une fosse septique en acier et/ou un puisard. Ces installations ne sont plus conformes depuis le 12 août 1981, mais sont tolérées si elles ne constituent pas une source de contamination. La ville a identifié sur le territoire d'Entrelacs 330 propriétés à inspecter. De ce nombre seulement 125 ont répondu à la demande de la municipalité l'an dernier.

Au lac Patrick, 68% des propriétaires d'Entrelacs visés par ces fosses ou puisards ont accepté que la ville inspecte leur installation.

Ces inspections continueront cette année. Nous comptons sur votre collaboration pour vous assurer que vos installations septiques ne contribuent pas à polluer le lac.

Encore une fois, protéger votre investissement. Un lac en santé, ça vaut cher!

Achèteriez-vous une propriété au bord d'un lac pollué?